

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 49 (1913)

Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

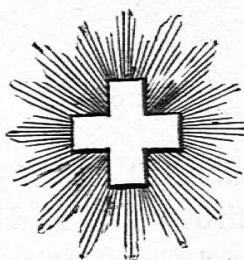
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLI^e ANNÉE

N^o 6.



LAUSANNE

8 Février 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *René Bazin, pédagogue.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Jura bernois. Vienne.* — *Nouveauté pédagogique.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle.* — *Orthographe.* — *Rédaction.* — *Comptabilité.* — *Histoire.* — *Gymnastique.*

RENÉ BAZIN, PÉDAGOGUE.

M. René Bazin est un de ces écrivains qui jouissent longtemps de la faveur publique. Les ouvrages qu'il signe entrent dans toutes les bibliothèques et la plupart des revues littéraires se disputent sa collaboration. Ses romans sont simples, bien écrits et peuvent être mis dans toutes les mains. Ce sont là évidemment d'excellentes qualités, et bon nombre d'écrivains se contentent volontiers de suivre cette voie. M. René Bazin ne l'a pas voulu.

Après avoir conquis la grande renommée en décrivant, avec un rare bonheur, les métayers français, l'auteur de la « Terre qui meurt » aborda ensuite un problème national en écrivant « Les Oberlé ». Mais depuis qu'il siège sous la Coupole il ne vise, dans tous ses ouvrages, qu'à exalter le catholicisme. En cela il se rapproche des académiciens Lemaître, Bourget et Barrès qui sont actuellement les champions de l'Eglise et que l'on désigne plaisamment du nom de cardinaux verts. Son premier roman de ce genre est « Le blé qui lève ». A beaucoup d'égards, il se rattache à la série des premiers ouvrages, mais l'idée catholique domine. L'auteur nous montre la vie aventureuse d'un bûcheron qui finit par revenir à la terre et rentrer dans le giron de l'Eglise. Dans le volume suivant intitulé « La barrière » cette tendance est encore plus marquée. Le héros est un jeune officier anglais qui se convertit au catholicisme, malgré l'opposition de sa famille, très

attachée à l'église anglicane. Et enfin, voici cette année un nouveau roman « Davidée Birot » que M. René Bazin a évidemment écrit dans le but de parler de la question scolaire en France.

Davidée Birot est une jeune institutrice de village. Son père, ouvrier enrichi, a voulu lui faire donner de l'instruction. Il a envoyé sa fille à l'Ecole Normale et celle-ci, à peine diplômée, est devenue adjointe dans une petite commune du Nord. Elle entre en fonctions avec toutes les illusions de son âge ; elle aime ses fillettes, se dépense pour elles et s'en fait adorer. Sa collègue, la titulaire de la classe, essaie — sans succès du reste — de tempérer cette ardeur. Elle lui tient le petit discours suivant, où se résume toute sa philosophie : « Voyez-vous, il faut aimer le métier pour lui-même, mettre son cœur entre deux feuilles de papier buvard pour qu'il se dessèche bien, dire toujours oui à l'administration, et arriver à la bonne petite retraite, sans se fouler trop. »

Davidée Birot est d'une autre race ; elle se fait une très haute idée de ses fonctions et croit même qu'il est de son devoir d'avertir ceux dont la conduite n'est pas irréprochable et, chose curieuse, sa démarche est couronnée de succès : Maïeul Jaquet, un ouvrier dans une carrière d'ardoise, quitte le pays après avoir promis à la jeune institutrice de remonter la pente et de refaire sa vie. Pendant ce temps, cette dernière s'est rendue suspecte ! Pensez donc, elle est allée une fois à la messe. Aussitôt l'inspecteur arrive et, sans s'occuper de la manière dont l'adjointe dirige sa classe, il lui fait entrevoir toute l'étendue du mal qu'elle a commis en portant ostensiblement sous son bras un énorme paroissien. Mais le père Birot a de l'influence, il est maire d'une grande commune et cela suffit pour que Davidée ne soit pas inquiétée par l'administration. Sur ces entrefaites Maïeul Jaquet, l'ouvrier régénéré, revient au pays. Il aime la jeune institutrice et celle-ci accepte son amour.

Telle est, dans ses grandes lignes, la trame de ce roman. A côté de cela, il est intéressant de lire les nombreuses descriptions que l'auteur donne de la vie scolaire au village. Et parfois, dans ses descriptions pourtant si objectives, on sent percer l'ironie. Ainsi, dans la leçon de morale, il nous fait remarquer que les élèves ont inscrit en tête de la page ces mots : « Prière laïque ». Je

pourrais multiplier les exemples. M. René Bazin semble n'avoir écrit « Davidée Birot » que pour s'offrir le plaisir de critiquer l'enseignement primaire des écoles françaises. Chaque fois qu'il montre son héroïne aux prises avec des difficultés, c'est pour faire ressortir les tracasseries de l'administration et les mesquinies des représentants du pouvoir. Cela manque vraiment de grandeur et l'on se demande si, avec une donnée semblable, il n'eut pas été facile de faire mieux. L'auteur ne conclut pas, mais sa conclusion, qu'on devine facilement d'ailleurs, est que l'institutrice catholique est seule capable de faire l'éducation des enfants.

Quoiqu'elle ne soit pas croyante, Davidée a des sentiments religieux que sa mère a négligé de cultiver et que son père a cherché à étouffer. Mais dans la paix de la campagne, ces sentiments se développent et peu à peu elle se rapproche de l'Eglise. Cependant elle hésite. Elle sent vaguement qu'elle est le produit de deux milieux très différents et qu'en elle s'agitent la France cléricale et la France libre-penseuse. Son journal, qui est son seul confident reçoit ses réflexions. Elle écrit ceci : « Depuis que je suis mêlée à la vie réelle, je vois qu'il n'y a point de science égale à celle-là : savoir de qui nous venons et à qui nous allons. »

Il est évident que le régime actuel a commis une erreur en proscrivant de l'école l'idée même de Dieu, en faisant disparaître ce vocable des manuels et en éteignant — pour employer le mot de M. Viviani — les lumières célestes. Il ne s'en suit pas que tout soit condamnable dans la manière dont l'enseignement laïque est organisé. Nous en avons la preuve du contraire dans les progrès surprenants que la France a réalisés depuis 1870, progrès qui n'existeraient certainement pas si les écoles étaient encore confessionnelles. Voyez l'Espagne et la Belgique. C'est cela que M. René Bazin a tort d'ignorer. De plus, il ne devrait pas accuser l'école laïque d'intransigeance alors que la cléricale l'est davantage. Ce sont là des petites remarques qui ont leur importance et que les écrivains tendancieux oublient facilement. La différence entre le cléricalisme et la religion n'est pas difficile à établir. Pourquoi ne pas retenir les principes éducatifs de celle-ci sans tomber dans les erreurs de celui-là.

Depuis George Sand, dans le « Marquis de Villemer », de

nombreux écrivains ont choisi l'institutrice comme héroïne de roman et plusieurs en ont tracé des portraits savoureux. L'auteur des « Oberlé » a voulu faire comme eux. Il ne nous appartient pas de dire s'il a réussi. Combien nous paraît superficielle l'étrange et banale aventure de Davidée Birot à côté de la vie de dévouement — qui est dévolue à l'institutrice — et que trace avec sa maîtrise habituelle notre grand Edouard Rod dans « Mademoiselle Annette ».

PAUL CHAPUIS.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Département de l'instruction publique et des cultes.** — *Compte rendu pour 1911* (suite).

Gymnastique : Le Département s'est occupé activement de cet enseignement, qui laisse encore fort à désirer en maints endroits, par suite du manque total ou partiel du matériel nécessaire. Il résulte d'une enquête faite, que sur 509 groupements scolaires (écoles primaires, secondaires, asiles, orphelinats), 51, soit le dixième seulement, possèdent une salle de gymnastique digne de ce nom ; 83 ont une salle trop exiguë ou non chauffable (salle communale, grange, battoir, etc.) et ne pouvant être utilisée qu'une partie de l'année ; 26, à défaut de salle, ont un préau suffisamment vaste et pourvu des engins réglementaires ; 86 possèdent une place, mais aucun engin ; 111 n'ont qu'un petit préau et point d'engin, et enfin 152 n'ont rien du tout, si ce n'est la route publique ! L'exposé ci-dessus n'est pas réjouissant et l'on comprend que, dans de telles conditions, il est difficile, voire même impossible, de donner un enseignement régulier et efficace. Il en sera de même aussi longtemps que les autorités communales refuseront de reconnaître l'importance de la gymnastique, et qu'elles reculeront devant les quelques sacrifices qui leur sont demandés pour remettre l'éducation physique au rang qu'elle doit occuper dans notre pays.

Concours et nominations : En 1911, il a été ouvert 130 concours pour nominations d'instituteurs et d'institutrices, de maîtresses d'écoles enfantines et de maîtres spéciaux ; il a été fait huit appels provisoires et il a été procédé à un certain nombre de confirmations pour une année seulement. Dans le nombre des 130 concours réguliers, 128 ont donné lieu à une nomination définitive. Trois concours seulement ont été suivis d'examen. (A suivre.) A. D.

NEUCHATEL. — **Nouvelles brèves.** — **On augmente les traitements.** — Le 20 décembre 1912, les autorités de la ville de Boudry, sur la proposition de la Commission scolaire, ont voté au Corps enseignant primaire de cette localité une indemnité pour renchérissement de la vie, se montant à 400 fr. pour chaque instituteur et à 50 fr. pour chaque institutrice. L'augmentation, très bienvenue, et accordée sans aucune opposition, portera ses effets dès 1913. Souhaitons-lui de devenir permanente.

*** **Mutations.** — M. A. Fallet a pris possession de ses fonctions nouvelles de premier secrétaire au Département de l'Instruction publique, en remplacement de feu M. Edouard Rougemont. Le Corps enseignant voit avec plaisir et satisfaction cet ancien collègue succéder au très regretté secrétaire précédent. M. Payot, ancien conseiller communal de la ville de Neuchâtel, a succédé à M. Fallet comme chef du service du matériel scolaire gratuit.

*** **On s'en va en Belgique.** — La section de la Chaux-de-Fonds de la Société pédagogique neuchâteloise, va entreprendre un voyage en Belgique, en juillet prochain. On en parlait déjà à la fête trisannuelle de septembre dernier, dans la grande cité des montagnes, et nos collègues ont mis leur projet en voie d'exécution. La durée du voyage sera de quinze jours et l'itinéraire fixé est le suivant : Bruxelles, Gand, Ostende, Flessingue, Bruges, Anvers, Charleroi, Liège, Namur, Dinant, Luxembourg. Prix : 175 fr. Bon succès et bon voyage !

*** **Pour le jeudi après-midi.** — Il y a longtemps déjà qu'il a été fondé à Genève, — et peut-être aussi dans d'autres villes, — ce qu'on appelle l'école du Jeudi. Cette institution groupe les petites filles désirant apprendre à coudre et à raccommoder en aidant ainsi utilement leurs mamans. Ces enfants se réunissent autour d'une maîtresse capable qui dirige les petites filles dans l'accomplissement des travaux qu'on peut raisonnablement leur confier. Et puis, durant une demi-heure, les élèves travaillent pour les missions. Une de ces « écoles du Jeudi » vient de s'ouvrir à Fleurier. Bon succès à cette tentative d'éducation pratique.

L. Q.

JURA BERNOIS. — **Synode scolaire.** — C'est M. Liengme, préfet de Courtelary, qui remplace M. Locher, conseiller d'Etat, en qualité de délégué au Synode scolaire cantonal.

H. GOBAT.

*** **Pénurie d'instituteurs.** — A l'avenir, l'Etat de Berne réclamera aux instituteurs sortis de l'Ecole normale les dépenses faites pour eux, s'ils refusent de se mettre au service de l'Etat en dirigeant pendant quelque temps une école primaire.

H. GOBAT.

*** **Maîtresses de couture.** — Les maîtresses de couture sont mises, dès le 1^{er} janvier 1913, au bénéfice des augmentations pour années de service prévues par la loi du 31 octobre 1909.

Un cours d'instruction, pour former de nouvelles maîtresses d'ouvrages, aura lieu dans le Jura si le nombre des inscriptions est suffisant. On s'inscrit chez M. Duvoisin, directeur de l'Ecole normale de Delémont.

H. GOBAT.

VIENNE. — **Le Club français des Instituteurs.** — A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, et sous le titre de : *Sur la route du progrès*, le Club français des Instituteurs de Vienne (Autriche) a publié récemment une forte brochure sur l'histoire et l'activité de cette association qui réunit régulièrement un grand nombre d'amis de la France et de la langue française. Cette revue rétrospective ne pouvait être présentée avec plus de compétence, puisqu'elle a pour auteur M. Augustin Hrdlicka, qui, de 1887 à 1912, a rempli sans interruption les fonctions de secrétaire du cercle. A l'origine, le club a été fondé pour faciliter aux instituteurs leurs études du français. Cette

branche fait en effet partie du programme des écoles primaires supérieures (*Bürgerschulen*). Mais à un certain moment critique, les instituteurs n'en formaient plus la majorité et quand, à diverses reprises, il fut question de supprimer l'enseignement du français dans les écoles moyennes de la capitale autrichienne, ce sont des négociants, des ingénieurs, des hommes d'affaires inféodés au cercle qui, par leur influence, ont conjuré le danger. Culture de la langue française, défense des intérêts professionnels, tels sont les deux buts principaux du club installé au *Lehrerhaus*, Josesgasse 12.

Tous les vendredis, le club tient ses assises. La consigne est de parler français; un mot d'allemand entraîne l'amende inévitable de quatre hellers à verser dans une tirelire. L'ambassadeur de France à Vienne, M. Philippe Crozier, avait tenu à témoigner tout l'intérêt qu'il porte à l'influence française en Autriche en assistant à une séance du cercle. En quelques paroles affectueuses, il témoigna sa satisfaction de ce qu'il avait vu et entendu, mais souleva un tonnerre d'applaudissements en employant un mot allemand pour se faire mettre à l'amende et déposer de bonne grâce quatre hellers dans la tirelire.

Le club français de Vienne a une bibliothèque de 1200 volumes. Toutes les années, il organise une excursion dans le Wiener Wald ou dans d'autres contrées pittoresques de la monarchie autrichienne. Mais ce qui fait le charme du cercle ce sont les soirées, soirées de Noël ou autres, dans lesquelles on fait la lecture, on joue du piano, on joue la comédie, on raconte quelque histoire, on récite une poésie, on dit un monologue, on prononce un discours ou chante une chanson.

Pendant quelques années le gouvernement français envoyait à Vienne, pour se perfectionner dans la langue allemande, de jeunes professeurs d'école normale et de lycée. Tous ont passé au club français qui leur a ouvert ses portes gracieusement; tous y ont laissé les meilleurs souvenirs. Plusieurs Suisses romands y ont été l'objet des mêmes attentions. Nous citerons entre autres MM. Henri de Ziegler, professeur de lycée à Genève, et Louis Hoffmeyer, instituteur à Basse-court.

Le président du club, depuis 1889, M. Ignace Hüber, directeur d'école primaire supérieure, est bien connu en Suisse et en France, où il passe régulièrement ses vacances. Les correspondants du Club français rendent tous un hommage mérité aux talents, au dévouement, à l'amabilité de Mmes Hrdlicka et Hüber, deux dames originaires de Delémont. En s'intéressant à la vie du cercle, en payant de leur personne, en exerçant avec délicatesse les devoirs de l'hospitalité, elles se distinguent par des qualités bien helvétiques. Nous faisons les meilleurs vœux pour la prospérité du Cercle français des Instituteurs viennois. Nous le recommandons à nos compatriotes qui ont l'intention de s'établir à Vienne. Non seulement ils se trouveront dans un milieu des plus sympathiques, mais ils y rencontreront des causeurs charmants, des travailleurs conscients qui leur rappelleront la langue de la patrie dans cette grande capitale autrichienne connue comme une ville de goût, de bonne grâce et de cordialité.

H. GOBAT.

NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

Dessin pour les petits, par Mina Audemars et Louise Lafeudel, Lausanne, Payot & Cie, Editeurs.

Nous tenons sans tarder à signaler à nos lecteurs un ouvrage sur lequel nous aurons à revenir, et qui a été introduit dans les écoles enfantines du Canton de Genève.

Dans une *Introduction*, les auteurs font de bonne et utile pédagogie quand elles rappellent entre autres : « Enseigner le dessin en faisant tracer des lignes droites ou courbes, équivaut, dans un autre domaine, à forcer le petit être qui balbutie, à apprendre les lettres de l'alphabet ou, lorsqu'il fredonne de sa voix douce les berceuses qui ont charmé ses oreilles, à lui demander d'acquérir d'abord la connaissance des notes qui forment ces mélodies aimées. Et pourtant la lettre est l'élément de la langue, et la note est l'élément du chant... Si donc le petit enfant apprend à parler et à chanter, sans faire l'étude des lettres et des notes, il doit en être de même pour le dessin, qui est pour lui un autre moyen d'expression. Ne lui imposons donc pas l'étude de la ligne, car cette dernière est l'élément du dessin, et ainsi que l'alphabet et la gamme, elle est l'aboutissement de la pensée réfléchie de l'homme ».

BIBLIOGRAPHIE

Le français par la lecture, par J. Boitel et A. Coquet. Paris, librairie Ch. Delagrave. Prix, 1 fr. 50.

Bien que cet ouvrage soit conçu d'après les mêmes principes que les cours de langue actuellement en faveur en France, il n'a nullement pour but de les remplacer. C'est avant tout un livre de lecture. Les exercices de grammaire, de vocabulaire ou de rédaction qui s'y rapportent n'offrent qu'un caractère accessoire ou de récapitulation.

« En tête du recueil, une *méthode* est proposée pour les nombreux exercices qui suivent les lectures, exercices où la place prépondérante a été donnée, à dessein, à l'analyse grammaticale ou logique. A la fin, une table grammaticale, conforme à la nouvelle nomenclature, renvoie pour chaque principe de lexicologie ou de syntaxe, aux exercices correspondants du recueil. » L'un et l'autre frappent par leur simplicité, leur clarté et leur à propos et seront utilement consultés et mis en pratique par les maîtres.

Mais le gros effort des auteurs s'est porté sur la lecture. « Ils se sont attachés

à ne présenter que des textes tirés de bons écrivains ayant toujours l'allure littéraire, sans cesser d'être à la portée des élèves. » Quelques-uns de ces textes sont déjà connus et figurent dans des recueils similaires, mais le plus grand nombre, et ce ne sont pas les moins bons, sont tout à fait nouveaux. Par une étude approfondie du vocabulaire basée sur l'étymologie et par des questionnaires minutieux et précis, les élèves sont constamment sollicités à pénétrer le sens de ce qu'ils lisent, et ils sont en quelque sorte forcés de se l'assimiler par de nombreux exercices d'élocution et de rédaction. Cet ouvrage, qui est en outre richement illustré par la reproduction d'œuvres d'art célèbres, est vraiment fort intéressant; on ne peut que regretter qu'il ne laisse pas une part plus grande à l'initiative du maître et qu'il ne sépare pas nettement l'étude du fond de celle de la forme.

L. J.

Methodik des Unterrichts an gewerblichen Fortbildungsschulen unter besonderer Berücksichtigung schweizerischer Verhältnisse, par J. Biefer, expert fédéral pour l'enseignement professionnel, avec la collaboration de spécialistes. Institut art. Orell Füssli, Zurich 1912. Prix broché fr. 4.80, relié fr. 5.—.

Les écoles ou cours professionnels de perfectionnement, qui prennent une importance de plus en plus considérable, manquaient jusqu'à ce jour d'un ouvrage d'ensemble sur les méthodes de leur enseignement. C'est cette grave lacune que M. J. Biefer, expert fédéral pour l'enseignement professionnel, a eu l'heureuse idée de combler avec le concours de plusieurs spécialistes.

Le volume de 260 pages qui en est résulté traite dans tous les détails l'organisation et la méthode de l'enseignement professionnel de perfectionnement, tout d'abord à un point de vue général, puis pour chacune des différentes branches du programme. — Voici d'ailleurs un résumé de la table des matières qui, mieux que de longues phrases, donnera une idée suffisante de la manière dont les auteurs ont compris leur tâche et se sont réparti la besogne.

I. Organisation et méthode de l'enseignement professionnel de perfectionnement par J. Biefer (pages 7 à 54).

II. Enseignement de la langue maternelle, par J.-J. Heusser (pages 59 à 65).

III. Education nationale (histoire, géographie et instruction civique) par E. Weiss (pages 66 à 88).

IV. Arithmétique par H. Opprecht, par Dr G. Frauenfelder et J. Biefer (pages 89 à 137).

V. Comptabilité par Hirt et J. Biefer (pages 138 à 194).

VI. Dessin, par J. Biefer (pages 195 à 252).

Chacun de ces chapitres est accompagné d'une liste bibliographique judicieusement établie, où nous regrettons toutefois de ne trouver aucun ouvrage de langue française.

Nous n'hésitons pas néanmoins à recommander très chaudement ce nouvel ouvrage à tous les professeurs de nos cours et écoles de la Suisse romande; nous sommes certains qu'ils y puiseront une foule de renseignements, conseils et problèmes de la plus grande utilité pour leur enseignement.

H. L.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Ch. IV. Pierre à la campagne.

X

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : Bêtes bien soignées.

II. LECTURE. ANALYSE. COMPTE RENDU. VOCABULAIRE.

Au tableau noir :

1. Il y a trois vaches dans l'étable de Jean, trois belles vaches qui donnent, matin et soir, un plein seillon de lait écumeux. La robe de Châtaigne, c'est le nom de la plus vieille, a la couleur d'un marron. Le manteau blanc de Bourdonnette est parsemé de taches noires. Le poil de la Roussotte est brun pâle.

2. Un veau de quelques semaines est couché près de Châtaigne, sa bonne mère. Il rêve sans doute aux joyeuses gambades sur la pelouse, à l'herbe tendre du pré. Petit Pierre qui l'aime bien, le mène, tous les soirs, boire à la fontaine.

3. L'étable de Jean renferme encore deux bœufs magnifiques, au corps trapu, à l'allure pesante, aux gros yeux ronds et doux. Ce sont de braves serviteurs de la maison. Ils transportent les lourds fardeaux et tirent la charrue.

4. Jean se lève à la pointe du jour pour soigner ses bêtes. Il les étrille et les bouchonne. Il renouvelle leur litière, puis il remplit leur râtelier de bon foin parfumé.

GRAMMAIRE : Revision. Quatre classes de mots.

Les mots difficiles : 1. L'étable, un plein seillon, le poil (poilu), la couleur, le marron, la tache (la tâche), brun-pâle, Châtaigne, la Roussotte, Bourdonnette.

2. Le veau, quelques semaines, les joyeuses gambades, (gambader), la pelouse, la fontaine, l'herbe ; — rêver, sans doute.

3. Deux bœufs, le bœuf, le corps trapu, l'allure pesante, l'œil, les yeux ronds, le serviteur, la servante, le lourd fardeau, la charrue, (le char, le chariot) ; — gros, grosse.

4. La bête (le bétail, les bestiaux) le râtelier, le foin ; — à la pointe ; étriller, bouchonner (frotter avec un bouchon de paille), remplir.

III. ELOCUTION. 1. Combien Jean a-t-il de vaches dans son étable ? Comment s'appelle la plus vieille ? Quelle est la couleur de son manteau ? Comment s'appellent les deux autres vaches ? Que donnent-elles matin et soir ? Qu'est-ce qu'une bonne laitière ?

2. Qu'y a-t-il encore dans l'étable de Jean ? Qu'est-ce qu'un veau ? Qu'est-ce qu'une pelouse ?

3. Combien Jean possède-t-il de bœufs ? Pourquoi sont-ils de fidèles serviteurs du **paysan** ? Qu'est-ce qu'une charrue ?

4. Quand Jean se lève-t-il pour soigner son bétail ? Que signifie le mot étriller ? le mot bouchonner ? Qu'est-ce que la litière ? Qu'est-ce qu'un râtelier ?

5. Comment appelle-t-on le mâle de la vache ? Comment s'appelle le petit de la vache ? Comment s'appelle une jeune vache ? (génisse). Qu'est-ce qu'un bouvillon ? (jeune bœuf). Qu'est-ce qu'un bouvier ? (celui qui soigne les bœufs).

Qu'est-ce qu'un vacher ? Qu'est-ce que la race bovine ? Pourquoi peut-on dire de la vache qu'elle est la nourrice de l'homme ?

IV. CAUSERIE. L'étable est la vraie richesse du paysan. — Propreté nourrit le bétail. — Le lait vient aux vaches par la bouche.

EXERCICES D'ORTHOGRAPHE, DE GRAMMAIRE, DE VOCABULAIRE ET DE STYLE.

La répétition est la mère des études.

Revision : (au tableau noir).

Quatre classes de mots.

1. Les **noms** désignent des personnes, des animaux ou des choses.
2. Les **pronoms** remplacent les noms de personnes, d'animaux ou de choses.
3. Les **qualificatifs** indiquent *comment sont* les personnes, les animaux ou les choses.
4. Les **verbes** indiquent *ce que font* les personnes, les animaux ou les choses.

Dictées : Les textes 1, 2, 3 et 4, puis les numéros suivants :

5. **Le bœuf** est « le domestique le plus utile de la ferme ». Il est plus robuste que le cheval et supporte mieux les pénibles travaux de la campagne. Il est doux et pacifique. Un enfant peut le conduire.

VOCABULAIRE. Le travail, les travaux, supporter, mieux, doux, douce.

DEVOIRS : Soulignez les noms communs. — Mettez la dictée au pluriel.

6. **Le bœuf, la vache et le veau** sont des animaux très utiles à l'agriculteur. Le bœuf traîne la herse et tire la charrue. Sa viande est savoureuse et nutritive. La vache nous donne son lait. La chair du veau est délicate.

VOCABULAIRE : l'animal, les animaux, l'agriculteur, la herse, la chair (la chaire, cher), nutritif, nutritive.

DEVOIR : Soulignez les qualificatifs.

7. **La chèvre et la vache.** 1. La chèvre est plus petite et moins forte que la vache. 2. La chèvre porte une barbe, la vache n'en a pas. 3. Les cornes de la chèvre sont rugueuses et courbées en arrière ; les cornes de la vache sont lisses et dirigées en avant. 4. La queue de la chèvre est plus courte que celle de la vache. 5. La chèvre bêle, la vache beugle. 6. La chèvre est vive, gaie, agile. 7. La vache est lourde et maladroite.

DEVOIRS : Mettez au pluriel les phrases 1, 2, 5, 6 et 7.

(A suivre).

A. REGAMEY.

ORTHOGRAPHE (*Degré supérieur.*)

Plainpalais.

La prospérité de la commune de Plainpalais s'explique par la présence de ses jardins fleuris, de ses fraîches avenues, par son air vivifiant, ses larges horizons ouverts et la haute perspective du Salève aux hautains contreforts de roc, et du Jura aux opulentes forêts. Mais ce qui fait le principal charme de Plainpalais est sa Plaine, ouverte au sein de la commune, avec ses beaux arbres aux vertes retombées, son église au fin clocher, ses groupes d'enfants qui jouent et ses promeneurs méditatifs. Au sortir des grands boulevards, où moutonne la foule, où grin-

cent les tramways, où fuient les automobiles trépidants, on trouve soudain la fraîcheur, le calme, presque la solitude.

Les marchés de Plainpalais.

Les marchés de Plainpalais, qui ont lieu le mardi et le vendredi, présentent un charmant coup d'œil. Sous la fraîche retombée des grands ormeaux, les files d'étalages offrent toute la gamme de couleurs des trésors de Pomone et Vertumne. Dans les larges corbeilles rustiques, les pommes dorées, les poires au léger duvet, les lourds raisins gorgés de suc, les tomates saignantes, s'entassent en branlantes pyramides, à côté des légumes savoureux : choux-fleurs rebondis, salades écarquillées, cardons hérisssés, qui sentent bon la campagne et le grand air. Les jolies ménagères, minois roses sous les mèches défrisées, discutent avec les grosses matrones savoyardes à faces lunaires et couperosées, vont, viennent, rient, bavardent, pépient, à l'affût de l'occasion rare. Et le soleil, à travers les dentelles frisonnantes des feuilles, allume les ors des fruits blondissants, auréole les chairs inertes des volailles à la gorge sanglante, caresse les écailles d'argent des poissons et met de délicates touches de lumière à ce tableau de vie et de couleur.

(Extrait de la *Patrie suisse.*)

JULES MONOD.

GRAMMAIRE : Le verbe et le qualificatif. Revision.

RÉDACTION : Les marchés de la ville voisine.

A. CUCHET.

Classes supérieures.

Arrivée à Constantinople.

« Quoi de plus simple et de plus banal à la fois qu'une arrivée dans une de nos grandes villes occidentales ? Que ce soit à Paris ou à Berlin, on descend de wagon, on fait signe à un commissionnaire qui se charge de votre bagage, et l'on s'en va le plus placidement du monde.

En Orient, rien de pareil. Avant même qu'un train, qu'un bateau ait stoppé, la bataille est engagée entre voyageurs et porte-faix, drôles taillés en force que hante une idée fixe : opérer une rafle de malles et valises ; emporter n'importe où, comme le chat la souris, tout ce qui ressemble à une couverture de voyage, à un parapluie, à un carton à chapeau ; en un mot, tout ce qui est susceptible d'être déplacé par une main d'homme. Et l'on s'interpelle en huit langues et quatorze dialectes, et l'on jure, et l'on prie silencieusement pour que son yeston, tiré à hue et à dia par un nègre et deux Turcs herculéens, tienne bon... Comment, après cette bagarre et une tempête de cris, se trouve-t-on sur le quai, devant une sorte de fiacre chargé de tous ses bagages superbement entassés, tandis que deux ou trois faquins tendent une paume arrondie et rient de toute leur face basanée, c'est un mystère qu'il est inutile de sonder. Y aurait-il une harmonie préétablie entre les voyageurs et leurs colis ?... Une odeur *sui generis* perceptible aux seules narines turques ?

Renonçons à expliquer, et fouette cocher !... Mais le fouet a beau retomber sur la croupe mélancolique de deux coursiers aux côtes apparentes, il n'est guère possible de brûler le pavé : à certains endroits parce qu'il n'y en a pas, à d'autres parce qu'il y en a trop, rugueux, monumental, défoncé, coupé d'ornières, de crevasses ; bossué de montagnes russes, gluant, barré de poutres, encombré d'échoppes, de bazars en plein vent, d'étalages biscornus ; tout cela au fond de

ruelles sordides, animées d'un incroyable grouillement humain qui coule comme un fleuve...

Enfin nous voici débarqués devant l'Hôtel Continental. A part des tombes éparses sous les cyprès, quelques minarets dressant leurs pointes effilées sur un ciel pourpre, on pourrait se croire en quelque faubourg très quelconque de Marseille ou de Lyon.

VOCABULAIRE.

a) *Stopper*, arrêter en parlant d'un navire, d'un train, ou d'une machine à vapeur ; *hanter*, fréquenter, obséder ; *rafle*, action d'enlever, de rafler (enlever tout rapidement) ; *à hue et à dia*, à droite et à gauche : *hue*, cri du charretier pour faire aller son cheval à droite et *dia*, pour le faire aller à gauche ; *faquin*, de l'italien *facchino*, porte-faix ; homme sans mérite et fat ; *basané*, noirâtre, bronzé ; *sui generis*, qui n'appartient qu'à lui. On dit d'une fleur qu'elle exhale un parfum *sui generis*, quand ce parfum ne rappelle celui d'aucune autre fleur ; *perceptible*, qui peut être saisi par les sens ; *échoppe*, petite boutique en planches ; *minaret*, tour d'une mosquée du haut de laquelle le muezzin appelle le peuple à la prière ; les grandes mosquées ont jusqu'à six minarets.

b) Trouver les homonymes de *signe*, *hanter*, *malle*, *paume*.

c) Expliquer la formation des composés : *porte-faix*, *préétablie*, *effilé*, *bis-cornu*.

A. GRANDJEAN.

RÉDACTION

Portraits.

I. Tout le monde se tut et se précipita vers le perron où parut un général jeune encore, grand, mince, avec un nez romain, une figure avenante, des yeux vifs et riants ; ses cheveux châtaignes, coupés très courts sur le front, tombaient des tempes sur les épaules en longues boucles ondulées ; il était coiffé d'un tricorne brodé d'or et portait une tunique courte en soie verte avec une culotte marron, des bas bleus et des bottes polonaises. Sur sa poitrine s'étalait une chaîne d'or, formée d'aigles à une tête ressortant sur un ruban rouge, à ses oreilles des boucles comme en portent les femmes, un sabre turc à la ceinture ; par le col entr'ouvert sortaient négligemment les bouts d'une cravate de dentelle. C'était Murat, le roi de Naples.

II. Cette porte s'ouvrit tout à coup, et sur le seuil parut un homme de quarante à quarante-cinq ans, pas grand de taille, assez gros, et dont la figure d'une pâleur mate s'éclaira des lueurs de l'encendie. De rares cheveux soigneusement peignés retombaient en mèches courtes au-dessus de ses yeux d'un gris bleu, le menton se perdait à demi dans les plis d'une cravate blanche fortement nouée. Ses jambes courtes étaient enfermées dans des culottes de peau de daim et chaussées de hautes bottes à glands ; aucune décoration sur sa longue redingote grisaille, ouverte sur la poitrine. A son aspect, tous ceux qui se trouvaient dans la salle se rangèrent, saluèrent et restèrent immobiles comme des statues. Quant à lui, il ne salua ni ne regarda personne. D'une main il tenait un papier, de l'autre une tabatière. Il avait l'air mécontent, et paraissait enrhumé. C'était Napoléon.

(*L'incendie de Moscou.*)

GRÉGOIRE DANILEVSKY.

SUJETS À TRAITER : Mon camarade. — Un membre de ma famille. — Un per-

sonnage historique. — Un chef militaire. — Un homme politique. — *Plan* : Description physique. — Traits distinctifs. — Vêtements; costumes (peut-être aussi genre de vie.) — Caractère.

P. L. M.

COMPTABILITÉ

Degré supérieur, 3^{me} année et classes primaires supérieures.

Devis de maçonnerie.

Mon père me prie de chercher avec lui à quel prix il peut se charger de la réfection d'un pan de mur pour M. Reparsaz-Maison, propriétaire.

Ce dernier se propose de refaire une muraille ayant la forme d'un rectangle de 12 m. de long sur 8 m. de haut, surmonté d'un triangle haut de $3\frac{1}{2}$ m., dont la base est la longueur du mur. L'épaisseur sera de 50 cm.

Pour la démolition de la vieille muraille, il payera les heures de manœuvre qu'elle nécessitera. Pour la construction, il exige l'emploi de pierre de Villeneuve et de pierre de Savoie, en parties égales, de bon sable et de chaux lourde.

Et voici les renseignements que peut me donner mon père :

Tout d'abord, il pense que l'ancien mur sera démolri en une journée de 10 heures par un manœuvre.

Ensuite, il pourrait se procurer de la pierre de Villeneuve à raison de fr. 2,20 la tonne et de la pierre de Savoie à raison de fr. 4,90 le m³. Le transport, soit de l'une, soit de l'autre, lui coûterait en moyenne fr. 2,20 le m³. La densité de la pierre de Villeneuve est de 1,5.

Il payerait le sable fr. 2,75 le m³ et le charretier lui demanderait fr. 1 par caisse de $\frac{1}{2}$ m³ pour le transporter à pied-d'œuvre.

La chaux lourde lui revient à fr. 1,20 le sac, tous frais compris.

Il estime que, pour 1 m³ de maçonnerie, il faut $1\frac{1}{5}$ m³ de pierres et un minimum de $\frac{1}{5}$ m³ de mortier.

Pour faire 1 m³ de mortier, mon père emploie habituellement 1,200 m³ de sable et 5 sacs de chaux lourde. En outre, la main-d'œuvre (brassage) ne peut se faire comme il faut à moins de fr. 3 le m³ de mortier.

En une journée de 10 heures, 2 ouvriers et 1 manœuvre peuvent bâtir 2 m³ de maçonnerie. L'heure de maçon se paye fr. 0,65 et celle de manœuvre fr. 0,55.

Le crépiage pourrait être exécuté à raison de fr. 0,70 le m².

Les frais généraux: échafaudages, outillage, assurance, etc., reviennent au 10 % des fournitures et de la main-d'œuvre.

Enfin, mon père serait heureux d'avoir un bénéfice du 5 % sur le tout.

D'après les données ci-dessus, établissez le devis en arrondissant les centimes des *produits définitifs* par 5 ou 0.

Notes complémentaires. Les carrières de Villeneuve se trouvent au pied du Mont-Arvel. Elles fournissent une pierre spathique réputée pour sa dureté et sa résistance. Le « marbre d'Arvel » n'est pas autre chose.

Les carrières de Savoie, Meillerie par exemple, fournissent un calcaire siliceux gris foncé, donnant d'excellents moellons bruts.

Les graviers et les sables sont presque toujours associés, soit en mélange intime, soit en couches superposées. Les graviers mêlés de sable servent à confectionner des ouvrages en béton. Le fond plat de la vallée du Rhône jusqu'au

Léman fournit un sable siliceux excellent, qui peut s'exploiter fleur du sol. Près de l'embouchure du Rhône, on drague du sable, admirablement lavé, que l'on conduit par barques dans toutes les localités du littoral.

Les chaux hydrauliques se préparent par simple calcination de calcaires marneux contenant environ le 80 % de carbonate de chaux. Elles ont la propriété de durcir sous l'eau. Elles ont un poids spécifique variable, ce qui les fait appeler aussi chaux lourdes, mi-lourdes ou légères, suivant qu'elles s'écartent ou se rapprochent de la chaux grasse. La chaux grasse s'obtient par calcination de la pierre calcaire ordinaire. Les fabriques les plus importantes de *chaux hydrauliques* sont à Vallorbe, Baulmes, Brunnen, etc.

La Suisse produit environ 200 000 tonnes de chaux lourde par année; toutefois, il y a une diminution très notable due à l'introduction des ciments mixtes.

On produit des ciments mixtes à Paudex, Baulmes, Roche, Brunnen, etc. Cette industrie est en progrès.

Devis pour travail de maçonnerie.

	Fr. C.
Pour démolir l'ancien mur, 10 heures de manœuvre à fr. 0,55	5 50
II. Maçonnerie.	
Pour 1 m ³ il faut 1 1/5 m ³ pierre à fr. 6,30 en moyenne	fr. 7,56
1/5 m ³ mortier à fr. 14,70	» 2,94
10 heures de maçon à fr. 0,65	» 6,50
5 heures de manœuvre à fr. 0,55	» 2,75
Au total, 58,5 m ³ de maçonnerie à	fr. 19,75
III. Crépissage.	
Surface à crépir, 117 m ² à fr. 0,70 le m ²	81 90
IV. Frais généraux.	
Echafaudages, outillage, assurance, etc.: 10 % de fr. 1242,80	124 30
V. Bénéfice.	
Bénéfice de l'entrepreneur : 5 % de fr. 1367,40	68 35
Prix de revient total du travail projeté Fr. 1435 45	
CH. GAILLARD.	

HISTOIRE

La nationalité.

La nationalité est le lien qui rattache une personne à un Etat. Elle est déterminée par la *filiation*, modifiée par le *mariage*, l'*annexion* (sauf en cas d'*option*), par la *naturalisation* ou par *renonciation*.

Pour prévenir l'*heimatlosat*, l'autorité suisse exige que les étrangers produisent leurs papiers et prennent des permis d'établissement ou de séjour.

La *naturalisation* est l'admission, par l'autorité, d'un étranger, sur sa demande au nombre des nationaux. Elle s'obtient du Conseil fédéral, en produisant:

A.— Un acte d'identité ; une attestation d'autorités communales, constatant un séjour de deux ans en Suisse ; un acte de *manumission* (affranchissement du service militaire) ; un émolumen de 35 fr.

B.— Une demande de *droit de cité cantonal*, accompagnée de l'autorisation

du Conseil fédéral, d'une déclaration de séjour depuis deux ans dans une commune, d'un certificat de bonnes mœurs et d'une promesse de bourgeoisie.

C. — La naturalisation est accordée par un décret du Grand Conseil et suppose l'acquisition d'une bourgeoisie dans les six mois, serment de fidélité à la Constitution et le payement d'une finance de 200 à 1000 francs.

La naturalisation s'étend à la femme et aux enfants mineurs.

L'étranger jouit de tous les droits *civils*, comme les nationaux (droit d'achat, de vente, de propriété, d'héritage), mais il est privé des droits *civiques* (vote). Il ne peut résider plus de deux mois dans le canton de Vaud sans un permis d'*établissement*, valable 4 ans et coûtant six francs ; ou de séjour, valable 1 an, coûtant 3 francs. Le permis est demandé au syndic. L'étranger peut-être *expulsé*, s'il se conduit mal, *extradé*, s'il a commis un délit à l'étranger. Il paie les impôts s'il est né en Suisse et exerce une profession. Il n'est pas astreint au service militaire.

P. D.

ENSEIGNEMENT DE LA GYMNASTIQUE. (Suite.)

(Voir *Educateur* n° 4)

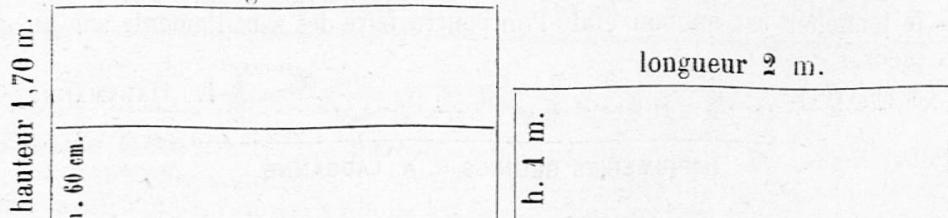
.... Le manuel mentionne des promenades ou des excursions scolaires qui ont aussi leurs places pendant la période d'hiver. Il importe pour ce genre d'exercices que les élèves soient munis de bonnes chaussures.

Si le terrain est favorable, le maître peut fort bien organiser, pendant les sorties de ce genre, des courses diverses ; par exemple : le rallye-paper, connu sous le nom de chasse aux lièvres, en divisant la classe en plusieurs groupes de chasseurs, avec les départs successifs à 2 minutes d'intervalle. Les marches doivent être agrémentées le plus possible, rappeler souvent aux élèves comment la respiration doit se faire en marche et en course ; attirer leur attention sur la nécessité d'employer exclusivement la respiration nasale pour éviter des rhumes ; (l'air sortant du poumon réchauffe les muqueuses refroidies par l'inspiration précédente).

En outre, il faut éviter le forçage ; se rappeler que la marche est du domaine réflexe et que si la volonté doit intervenir pour continuer la marche, c'est précisément l'indice de la période où le forçage commence. En conséquence, ne pas chercher à parcourir un trop grand nombre de km., et bien connaître la force de résistance des élèves, suivant leur âge et leur aptitude à la locomotion.

Pour répondre au désir qui nous a été exprimé, relativement à la construction et à l'installation d'un appareil aussi simple que peu coûteux et qui peut rendre de grands services aux écoles de campagne, nous donnons le dessin et les renseignements nécessaires sur celui qui fut installé, en pleine montagne, à l'occasion du cours de gymnastique populaire et de jeux, qui a eu lieu à Mont-Soleih sur St-Imier.

longueur 2 m.



Il s'agit tout bonnement de deux barrières supportées simplement par des piquets de bois.

Quels exercices peut-on bien faire exécuter avec un appareil de ce genre ?

Ils sont en grand nombre et comprennent des exercices de suspension, d'appui, d'équilibre et des sauts. Par exemples :

Hauteur 1 m. : Suspension et station oblique avec des mouvements de bras et jambes. De l'appui sauter à la station et à la suspension oblique, etc. En outre, la presque totalité des exercices à la poutre d'appui indiqués dans le nouveau manuel.

Hauteur 60 cm. : Des exercices d'appui couché avec mouvements des bras et jambes. Des mouvements du tronc (indiqués au long banc) avec assistance d'un camarade.

Hauteur 1,70 m. : Bon nombre d'exercices indiqués à l'espalier et au reck. Les sauts en profondeur. C'est l'engin qui permet le mieux aux élèves de baisser le plus possible le centre de gravité du corps afin de diminuer la hauteur de la chute.

Nous voulons indiquer encore une autre manière de donner la leçon de gymnastique, si le mauvais temps persiste et empêche absolument le travail en plein air. Cette dernière ressource consiste à faire exécuter les exercices dans la salle d'école. Dans ce cas, comment le maître doit-il s'y prendre et quels exercices doit-il enseigner pour donner une leçon profitable à ses élèves ? Tout d'abord, il placera la leçon à la dernière demi-heure de l'après-midi. Il aura soin de faire aérer la salle, en faisant ouvrir toutes les fenêtres, pendant que les élèves auront quelques minutes de récréation.

Les élèves occupent les couloirs, voire même les espaces compris entre les bancs d'école, pour l'exécution des exercices. Si la classe est trop nombreuse et ne permet pas le travail par tous les élèves à la fois, on fait deux subdivisions. Celle ne travaillant pas occupe la place disponible au fond de la classe.

Voici un aperçu des exercices qui peuvent être exécutés :

1^o. Exercices préliminaires consistant en mouvements de la tête, des bras et des jambes, c'est-à-dire des mouvements correctifs.

2^o. Des exercices respiratoires.

3^o. Si le matériel le permet, des exercices d'appui ou de suspension.

4^o. Des mouvements du tronc, en utilisant aussi le matériel, par exemple de la station assise sur le banc, avec les pieds crochés comme aux barres parallèles ou avec l'aide d'un camarade comme au banc suédois,

5^o. Des exercices préparatoires pour le saut, suivis d'exercices d'équilibre, en utilisant le matériel à disposition ou en ayant recours à l'espalier pour des exercices de ce genre.

Si le plancher est en bon état, l'on pourra faire des sautilllements sur un ou deux pieds.

(A suivre.)

E. HARTMANN.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ÉCOLES NORMALES

Examens d'admission

- a) Pour la **III^e classe de jeunes filles**, les lundi 31 mars et mardi 1^{er} avril ;
- b) Pour la **IV^e classe des garçons**, mardi et mercredi 1^{er} et 2 avril ;
- c) Pour les **cours spéciaux**, (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), mercredi et jeudi, 2 et 3 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 h. du matin**.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 24 mars prochain** et joindre à leur demande d'inscription :

- a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine) ;
- b) Un certificat de vaccination ;
- c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
- d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les candidats qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des bourses accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription. Ces bourses sont fixées dans les limites de 100 à 600 francs.

Conditions d'admission : Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempt d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.

H 30348 L

Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 15 janvier 1913.

La Direction.

ÉCOLES NORMALES

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

1. Examen préliminaire : du **24 au 29 mars**.

2. Examen final : du **18 au 29 mars**.

3. Examen en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille : les **18, 19 et 20 mars**.

Les aspirants et aspirantes **non élèves des Ecoles normales**, doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'instruction publique, 2^e service, avant le **10 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et certificat d'études.

Demander **règlement et honoraire** à la Direction.

Lausanne, le 15 janvier 1913.

H 30349 L

Occasion d'apprendre la langue allemande.

Quelques garçons ou filles de la langue française ou italienne seraient reçus pour éducation et pour apprendre la langue. Bonne école secondaire. Conditions et références par M. **P. Lütscher**, instituteur sup., à Buchs (St-Gall).

Pension

Jeune fille (ou jeune garçon) désirant apprendre la langue allemande trouverait pension à conditions favorables dans bonne famille. — Ecole secondaire. — Piano. — Vie de famille et bons soins. — Maison très bien située. — Bonnes références.

S'adresser à M. **N. Tschopp**, inspecteur, **Liestal** (Bâle-Campagne).

MAISON MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont
Rez-de-Ch., 1^{er} et 2^{me} Etage
LAUSANNE

MODÈLE

COMPLETS
PARDESSUS
COSTUMES ENFANTS
CAOUTCHOUCS
PÈLERINES
ROBES DE CHAMBRE
COSTUMES SPORT

ESCOMPTE à 30 jours

10⁰
0

aux Membres de la SPV.

VÊTEMENTS SUR MESURE

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : Funèbres Lausanne.

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonus d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonus d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16.343.000.

Fonds total plus de fr. 128.352.000. Assurances en cours plus de fr. 253.231.000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

DANS BONNE

FAMILLE FRANÇAISE

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modéré.

**S'adresser à Mme ROLLAND,
69 avenue du Léman, 69, LAUSANNE**



Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

IMPRIMERIES RÉUNIES

Travaux en tous genres pour l'industrie et le commerce.

Editions FŒTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

ARION

Chœurs à 4 voix mixtes a capella.

Prix nets

Nägeli, H.-G. Louons le Seigneur	.50	Pilet, W., Op. 2. Chant de Noël.	.4.—
Palestrina, G.-P. Jésus, ô roi des Anges50	Mozart, W. A., Ave verum50
Haydn, J.-M. La Mort du Sauveur	.50	Schubert, F., Hymne au créateur75
Mangold, C.-A. Ce qu'on doit à son pays50	Lauber, E., Amis, déjà l'aurore50
— Mélodie populaire. La Rose des Alpes50	Maurer, La Naissance du Sauveur50
Palmer, Ch. Réveille-toi50	Grunholzer, K., Consécration50
Schumann, R. Hymne à la Nuit50	Grunholzer, K., Réception des Catéchumènes50
Heim J. Notre Suisse50	Plumhof, H., Nous voici, Dieu d'amour75
Mélodie populaire. Barcarolle50	Otto, J., Pour la réception des Catéchumènes50
Mendelssohn, F. Elégie50	Grunholzer, K., L'Orage75
Grunholzer, K. Voici le jour50	Bischoff, J., A la Montagne50
Bordese L. Les Anges du printemps75	Baader, W., Le Réveil50
Bortnianski, D. Invocation50	Handel, Alléluia !	1.—
— Hymne au Rédempteur50	De Faye-Jozin, Le retour au pays	1.25
Rinck, Ch. Le Céleste Héritage50	— Chanson du Vieux moulin	1.25
Hauptmann, M. Sur Dieu repose-toi50	Sachs, L., Le printemps vainqueur	1.—
Mendelssohn, F. Le Chant de l'Alouette50	Mendelssohn, Lauber, Pâques75
— Oiseau des Bois50	Masset, Henri, op. 5. Hymne de Pâques	1.—
Silcher, F.R., Gloire, Gloire ! (Noël)50	Hauptmann, M., Hymne75
Doret, G., Chant des Moissonneurs50	Gluck, Pâques60
Senger, de H., Chanson des Jardiniers et des Jardinières50	Palme, R. Chant de Pâques50
Prætorius, Chant de Noël50	Homilius, G. A., L'Agneau de Dieu50
Palmer, Ch., Consolez, consolez !75	Klein, B., Confiance50
Kling, H., En Mai50	Dénéráz A., Le Retour de l'Hirondelle75
Klughardt, A., Charmes du printemps50	Grandjean, S., Le Sapin de Noël50
Abt, F., La voix du soir50	Glæser, K. G., Gloire au Seigneur Chant de Noël50
Kling, H., Chœur pour l'inauguration ou la restauration d'une église	1.—	Mangold, Dans la forêt50
Plumhof, H., Op. 18. Chœur des Anges (Chant de Pâques)	1.—	Hahnemann Paul, Que Dieu te bénisse (Der Herr segne dich)	1.—
— Op. 19. Les voix de Noël75	North, Ch., Rameaux	1.—
— Op. 22. Jésus sort de la tombe (Chant de Pâques)50	— Ratification, A te servir Jésus50
— Op. 23. Paraphrase du Psautier C75	— Venez à moi50
— Op. 27. Paraphrase du Psautier 8475	— Ascension. Oh ! que n'ai-je des ailes50
		— Rameaux. Hosannah, bénit soit Au Rédempteur (Vendredi-Saint)	1.—
		— Pâques. O Christ tu sors de la poussière50

~~~~~ Envois à l'examen ~~~~

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX<sup>me</sup> ANNÉE. — No 7.



LAUSANNE — 15 Février 1913.

# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

## Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annances

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 6 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



# MAISON MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont  
Rez-de-Ch., 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> Etage  
LAUSANNE

# MODÈLE

COMPLETS  
PARDESSUS  
COSTUMES ENFANTS  
CAOUTCHOUCS  
PÈLERINES  
ROBES DE CHAMBRE  
COSTUMES SPORT

ESCOMPTE à 30 jours

10 0  
0

aux Membres de la SPV.

## VÊTEMENTS SUR MESURE

## ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

## PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

**Spécialités :** Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

**Librairie Payot & Cie, Lausanne.**

# Dessin pour les petits

Par Mlles M. AUDEMARS et L. LAFENDEL, institutrices.

Avec une préface de S. DOMPMARTIN, inspectrice des écoles enfantines, et un avant-propos de Ed. CLAPARÈDE, professeur à l'Université de Genève.

**Ouvrage contenant 48 figures hors texte en couleurs.**

1 vol. in-8° cartonné : 4 fr.

Par une intelligente adaptation, cette nouvelle méthode transforme l'enseignement du dessin d'après nature, réservé jusqu'ici aux écoles supérieures, en un moyen éducatif judicieusement mis à la portée de l'intelligence des tout petits.

Dans son plan et ses exercices, ce moyen éducatif tient compte de la nature aussi bien que des désirs et des aspirations de l'enfant dont l'esprit d'imitation, l'instinct de curiosité et le besoin d'activité sont les traits caractéristiques.

En collaboration avec les autres branches d'enseignement, le dessin ainsi compris apporte à la cause de l'éducation son tribut d'observation intensive et son concours pour une préparation complète et rationnelle.

L'ouvrage, qui sort de presse, a été édité avec un soin tout particulier. C'est une réelle nouveauté qui mérite l'attention de tout le corps enseignant.

## Cordonnerie de la Louve

**J. REGAMEY & MARENDAZ**

Téléphone 3995    **8, rue de la Louve, 8**    Téléphone 3995

**CHAUSSURES** : Confections en tous genres sur mesure

SE CHARGE DE TOUTES REPARATIONS SOIGNÉES DE CHAUSSURES ET CAOUTCHOUCS

Service à domicile — *dans les 24 heures* — Service à domicile

## JULES CAUDERAY

**ELECTRICIEN**

**Maison fondée en 1866.**

**28, rue d'Etraz    LAUSANNE    Téléphone 1063**

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.



HORLOGERIE  
- BIJOUTERIE -  
ORFÈVRERIE



# Bornand-Berthe

Lausanne  
8, Rue Centrale, 8

**Montres garanties** en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4.  
jusqu'à fr. 100; **or** pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr.  
— **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table**: en  
argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40  
la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1<sup>er</sup> titre garanti : cou-  
verts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

## AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir ver-  
ser, d'ici au 20 février, le montant de leur abonnement pour 1913, au  
compte de chèques postaux N° II 125. Chacun profitera, nous en  
sommes sûr, de ce mode de payement facile, commode, économique  
et progressiste.

A partir du 20 février, nous nous couvrirons par rembourse-  
ment postal.

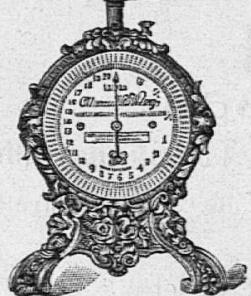
Afin d'éviter un croisement avec le remboursement, prière de ne  
plus verser après cette date à notre compte de chèques le montant  
de l'abonnement.

Le Gérant : J. CORDEY.

Max Schmidt & Cie

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2

LAUSANNE



### Articles de Ménage

Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium

Nattes, Brosserie, Coutellerie.

Appareils de Chauffage.